

<b>Numéro dans le SI local :</b>	E2DE101420
<b>Référence GESUP :</b>	263
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	13-Etudes slaves et baltes
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Langue et civilisation russe contemporaine. Terminologie et traduction russe spécialisée pour la filière LEA.
<b>Job profile :</b>	Russian Contemporary Language and Culture.
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Cultural studies Russian studies
<b>Implantation du poste :</b>	0921204J - UNIVERSITE PARIS 10 (NANTERRE)
<b>Localisation :</b>	NANTERRE
<b>Code postal de la localisation :</b>	92000
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	Depot du dossier sur support électronique via le module ANTEE de l'application GALAXIE 00000 - Adresse mail obligatoire
<b>Contact administratif :</b> <b>N° de téléphone :</b> <b>N° de Fax :</b> <b>Email :</b>	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DRH 1 - SERVICE PERSONNELS ENSEIGNANTS 01 40 97 79 89 01 40 97 74 20 Pas de fax soleil-ec@liste.parisnanterre.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2023
<b>Mots-clés :</b>	slavistique ;
<b>Profil enseignement :</b> <b>Composante ou UFR :</b> <b>Référence UFR :</b>	UFR Langues et Cultures Etrangères (LCE)
<b>Profil recherche :</b> <b>Laboratoire 1 :</b>	EA4418 (200918474W) - CENTRE DE RECHERCHES PLURIDISCIPLINAIRES MULTILINGUES
<b>Application Galaxie</b>	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

Université Paris Nanterre		Poste n :263
Corps :	MCF	
Section 1 :	13, Etudes slaves et baltes	
Section 2 :		
Section 3 :		
<b>Profil :</b> <b>(100 caractères maximum)</b> <i>Cette rubrique doit décrire le profil en quelques mots. Pour une description plus détaillée, utiliser les rubriques « Enseignement / profil détaillé » et « Recherche / profil détaillé ».</i>	Langue et civilisation russe contemporaine. Terminologie et traduction russe spécialisée pour la filière LEA.	
<b>Job profile :</b> <b>(en anglais, 300 caractères max)</b> <i>Rubrique obligatoire</i>	Russian Contemporary Language and Culture	
<b>Research fields :</b> <b>(cf. nomenclature)</b> <i>Rubrique obligatoire</i>	Russian Studies	
<b>Mots-clés :</b> <b>(cf. nomenclature, 5 mots-clés maximum)</b>	Slavistique	

Enseignement	
<b>Composante :</b> <b>(40 caractères maximum)</b>	UFR LCE
<b>Référence composante :</b> <b>(40 caractères maximum)</b>	UFR LCE

<b>Profil détaillé :</b>	<p>+ Enseignement de la langue russe dans la filière LEA et dans toutes les filières où intervient le département des études slaves (L et M bilingue de droit français-droit russe, M en Etudes russes et post-soviétiques)</p> <p>+ Enseignement du russe spécialisé LEA : russe des affaires et économique, textes russes contemporains et russe des médias, traduction économique (en particulier en M LEA),</p> <p>+ Enseignement en langue russe de civilisation et/ou de terminologie russe spécialisée (économique, politique, géopolitique) niveau L et M dans toutes les filières où intervient le département des études slaves (L et M LEA, L et M bilingue de droit français-droit russe, M en Etudes russes et post-soviétiques)</p>
<b>Département d'enseignement :</b>	LEA et Département des études slaves
<b>Equipe pédagogique :</b>	Langues Étrangères Appliquées (LEA) : russe
<b>Directeur de département :</b> <i>Nom, Tél., Email.</i>	Anne-Marie Pailhès (Département LEA) Jean-Robert Raviot (Département des études slaves)
<b>URL du département :</b>	<a href="http://lea.parisnanterre.fr">http://lea.parisnanterre.fr</a>
<b>Recherche</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b> <u>(préciser le n° de l'unité de recherche)</u>	CRPM – Centre de recherches pluridisciplinaires et multilingues (UR 4418)
<b>Laboratoire 2 :</b>	
<b>Laboratoire 3 :</b>	
<b>Laboratoire 4 :</b>	

<p><b>Profil détaillé :</b></p>	<p>Le profil recherché est celui d'un/une spécialiste des questions de langue et de civilisation contemporaine de la Russie et des Etats post-soviétiques, dont les recherches accordent une attention particulière aux évolutions contemporaines de la langue russe dans ses pratiques, tant en Russie que dans les pays où cette langue est en usage, à la lexicologie contemporaine et spécialisée du russe (droit, économie, sciences politiques) ainsi qu'à la traduction (théorie et méthodologie de la traduction).</p> <p>Au sein du CRPM, la personne recrutée sera invitée à inscrire son travail dans les deux axes suivants : Axe 2 (Traduction, médias et humanités numériques) et/ou Axe 3 (Espaces et mondialisation) et à développer de nouvelles collaborations avec d'autres groupes de recherches au sein de l'UFR, ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale.</p>
<p><b>Directeur de labo :</b> <i>Nom, Tél., Email.</i></p>	<p>Co-direction du CRPM :</p> <p>Lucia Quaquarelli lquaquarelli@parisnanterre.fr</p> <p>Stephanie Rohlfing-Dijoux srohlfingdijoux@parisnanterre.fr</p>
<p><b>URL du labo :</b></p>	<p><a href="https://crpm.parisnanterre.fr/">https://crpm.parisnanterre.fr/</a></p>
<p><b>Descriptif du labo :</b></p>	<p>Le CRPM (Centre de recherches pluridisciplinaires multilingues), par son statut transdisciplinaire et transnational, se consacre à l'étude de l'espace contemporain mondialisé à partir d'approches croisées – culturelles, géopolitiques, juridiques, économiques, sociologiques, linguistiques, littéraires et médiatiques.</p> <p>Le travail de l'équipe repose sur un dialogue constant entre plusieurs disciplines des sciences humaines, sociales et littéraires et s'attache à dépasser les frontières disciplinaires et nationales afin d'ouvrir à un regard critique sur les changements en cours.</p> <p>Le CRPM regroupe des enseignant.e.s/chercheur.euse.s, titulaires et associé.e.s, issus du CNRS et d'une vingtaine d'universités en France et en Europe.</p>

<b>Description des activités complémentaires</b>	<p>Une forte implication est demandée en matière de responsabilités collectives.</p> <p>+ Coordination pédagogique et administrative des enseignements de russe dans la filière LEA, sous la responsabilité du département LEA.</p> <p>+ Coordination des enseignements de langue russe dans toutes les filières où intervient le département des études slaves (L et M bilingue de droit français-droit russe, M en Etudes russes et post-soviétiques)</p>
--	---

<b>Moyens</b>	
<b>Moyens matériels :</b>	Les moyens et installations de l'UFR LCE et son bâtiment (V - Ida Maier).
<b>Moyens humains :</b>	L'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative de l'UFR LCE.
<b>Moyens financiers :</b>	Budget de l'UFR LCE, budget du CRPM.
<b>Autres moyens :</b>	

<b>Autres informations</b>	
<b>Compétences particulières requises :</b>	

<b>Audition des candidats</b>	
<b>L'audition inclus une mise en situation professionnelle</b>	Oui    X Non
<b>Le cas échéant, description des modalités de mise en situation</b>	

**MENTION PARTICULIERE :**

**Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef**

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE  
A UN POSTE DE MAITRE DE CONFERENCES

**ATTENTION**

Le dépôt des dossiers de candidatures s'effectuant exclusivement sur support électronique, il est obligatoire de renseigner une adresse mail au moment de la création de votre compte sur GALAXIE.

Si vous avez déjà créé votre compte GALAXIE, vous avez la possibilité de vous rendre dans la rubrique « Profil », puis « Identité », et de cliquer sur « Modifier » pour renseigner ou modifier votre adresse mail.

Pour de amples informations veuillez consulter le guide Antée/Fidis à l'adresse suivante : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/page-de-connexion/premiere-connexion>

## 1. LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

En fonction de votre situation et de l'article de l'emploi sur lequel vous postulez, différents documents vous sont demandés.

Les documents administratifs rédigés **en tout ou partie en langue étrangère** sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur.

La traduction de la présentation analytique est **obligatoire**


Les travaux, ouvrages, articles et réalisations en langue étrangère doivent être accompagnés d'un résumé en langue française.

**A défaut, le dossier est déclaré irrecevable.**

<b>CANDIDATS PAR LA VOIE DU CONCOURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Une pièce d'identité avec photographie;</li><li>➤ Une pièce attestant de la possession du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Le doctorat d'Etat, le doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle et le diplôme de docteur ingénieur sont admis en équivalence du doctorat. Les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le CNU</li><li>➤ Une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux que le candidat a l'intention de présenter à l'audition;</li><li>➤ Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que le candidat a l'intention de présenter à l'audition, sans excéder six documents;</li><li>➤ Le rapport de soutenance du diplôme produit, <b><u>ou</u></b>, si le diplôme a été soutenu dans une université hors de France, une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi. <b><u>ou</u></b> si le diplôme a été soutenu dans une université française et que le candidat n'est plus en possession du rapport de soutenance, il produira une attestation sur l'honneur et une attestation de l'établissement certifiant de l'indisponibilité du document.</li></ul>
<b>CANDIDATS PAR LA VOIE DE LA MUTATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Une pièce d'identité avec photographie;</li><li>➤ Une attestation délivrée par le chef d'établissement permettant d'établir sa qualité de maître de conférences et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans à la date de clôture du dépôt des inscriptions ou s'ils ne justifient pas de trois ans attestation l'accord de leur chef d'établissement d'affectation, donné après avis favorable du conseil académique</li><li>➤ Une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux que le candidat a l'intention de présenter à l'audition;</li><li>➤ Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que le candidat a l'intention de présenter à l'audition, sans excéder six documents.</li></ul>

<p style="text-align: center;"><b>CANDIDATS PAR LA VOIE DU DETACHEMENT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une pièce d'identité avec photographie;</li> <li>➤ Une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont relève le candidat permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées aux articles 40-2 et 40-2-1 du décret du 6 juin 1984 susvisé et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions;</li> <li>➤ Une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que le candidat a l'intention de présenter à l'audition;</li> <li>➤ Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que le candidat a l'intention de présenter à l'audition, sans excéder six documents;</li> <li>➤ <i>A l'exception des candidatures émanant de fonctionnaires relevant des catégories 1o à 6o de l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 <sup>(1)</sup> et des candidatures des agents relevant de l'article 40-2-1 du même décret <sup>(2)</sup>, le diplôme et le rapport de soutenance,</i>  <b>OU si</b> le diplôme a été soutenu dans une université hors de France, une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi.  <b>OU Si</b> le diplôme a été soutenu dans une université française et que le candidat n'est plus en possession du rapport de soutenance, il produira une attestation sur l'honneur et une attestation de l'établissement certifiant de l'indisponibilité du document;</li> <li>➤ Pour les candidats mentionnés au 7o de l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé, l'habilitation à diriger des recherches, le doctorat, le doctorat d'Etat, le doctorat de troisième cycle ou le diplôme de docteur ingénieur.</li> </ul> <p><i>(1) L'Article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé précise :</i>  <i>° Son appartenance à l'une des catégories suivantes :</i>  1° Fonctionnaires appartenant à un corps assimilé aux maîtres de conférences pour la désignation des membres du CNU ;  2° Conservateurs des bibliothèques, des musées et du patrimoine ;  3° Membres des corps recrutés par la voie de l'Institut National du service public ou de l'Ecole Polytechnique ;  4° Fonctionnaires anciens élèves des Ecoles Normales Supérieures ;  5° Magistrats de l'ordre judiciaire ;  6° Membres des corps d'ingénieurs de recherche et membres des corps des ingénieurs de recherche et formation ;  7° Fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de la catégorie A dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice terminal des MCF et titulaires de l'HDR, du doctorat, du doctorat d'Etat, du doctorat de 3ème cycle ou du diplôme de docteur ingénieur.</p> <p><i>(2) L'Article 40-2-1</i>  <i>Les agents relevant d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement public, dont les missions sont comparables à celles des fonctionnaires mentionnés à l'article 2 de la loi du 13 juillet 1983 susvisée, d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France et occupant un emploi d'un niveau équivalent à celui de maître de conférences, peuvent être accueillis en détachement dans le corps des maîtres de conférences.</i>  <i>Le conseil académique émet un avis sur la demande de l'agent dans les conditions et selon les modalités prévues par le décret du 22 mars 2010.</i></p>
<p style="text-align: center;"><b>CANDIDATURES PAR LA VOIE DU RECRUTEMENT ETRANGER</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Une pièce d'identité avec photographie;</li> <li>➤ Tout document justifiant que le candidat exerce ou a cessé d'exercer depuis moins de 18 mois une fonction d'enseignant-chercheur d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France (attestation employeur, contrat de travail, rapport d'activité...);</li> <li>➤ Une pièce attestant de la possession du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Le doctorat d'Etat, le doctorat de troisième cycle et le diplôme de docteur ingénieur sont admis en équivalence du doctorat. Les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le Conseil national des universités</li> <li>➤ Une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux que le candidat a l'intention de présenter à l'audition;</li> <li>➤ Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que le candidat a l'intention de présenter à l'audition, sans excéder six documents;</li> <li>➤ Le rapport de soutenance du diplôme produit,  <b>OU si</b> le diplôme a été soutenu dans une université hors de France, une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi.  <b>OU si</b> le diplôme a été soutenu dans une université française et que le candidat n'est plus en possession du rapport de soutenance, il produira une attestation sur l'honneur et une attestation de l'établissement certifiant de l'indisponibilité du document.</li> </ul>

**Pour les fonctionnaires candidats par la voie de la mutation ou du détachement faisant valoir une situation de séparation de conjoints ou de handicap :**

 **Pour faire valoir l'une de ces situations, vous devez impérativement le signaler au moment de la création de votre inscription sur GALAXIE. Pour cela, lorsque vous indiquez les conditions remplies pour concourir au poste, vous devez également cocher l'une des cases suivantes :**

- [ ] Demande de mutation ou de détachement exprimée au titre du rapprochement de conjoints. Pièces justificatives requises.
- [ ] Situation particulière ou de handicap (paragraphes 1,2,3,4,9,10 ou 11 de l'article L5212-13 du code du travail)

Ces situations s'apprécient à la date de clôture des inscriptions (soit, pour la session synchronisée 2023, le 30 mars 2023).

### =) Candidats à la mutation ou au détachement

Les candidats séparés pour des raisons professionnelles de leur conjoint et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir:

- s'ils sont mariés, le livret de famille;
- s'ils sont pacsés, une attestation de la mairie établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné de la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune et, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille des parents permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents;
- s'ils sont concubins, l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille des parents permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents;
- une attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

### =) Candidats en situation de handicap

Les fonctionnaires relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 323-3 du code du travail :

- 1° Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie ;
- 2° Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins également à 10% et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- 3° Les titulaires d'une pension d'invalidité à condition que l'invalidité réduise au moins des deux-tiers la capacité de travail ou de gain ;
- 4° Les anciens militaires et assimilés, titulaires d'une pension d'invalidité ;
- 9° Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité pour les sapeurs-pompiers volontaires ;
- 10° Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la commission des droits et de l'autonomie, dès lors qu'elle constate un pourcentage d'incapacité permanente d'au moins 80% ou lorsque la personne a été classée en 3<sup>e</sup> catégorie de la pension d'invalidité de la sécurité sociale ;
- 11° Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Pièces à fournir :

tout document justifiant de l'appartenance à l'une de ces situations, document en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation ou du détachement.

## 2. MODALITÉS DE DÉPÔT DES PIÈCES

**Le dépôt des documents s'effectue exclusivement sur support électronique, via l'application GALAXIE – module ANTEE :**

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_enseignants\\_chercheurs.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm)

**⚠ L'ensemble des documents doit être déposé en version numérique dans le module ANTEE de L'APPLICATION GALAXIE AVANT LE JEUDI 30 MARS 2023 à 16h (heures de Paris)**

**⚠ TOUT DOSSIER INCOMPLET A LA DATE LIMITE SUSMENTIONNEE EST DECLARE IRRECEVABLE.**

Le candidat reçoit un courriel confirmant l'enregistrement de son dossier

=> Tous les documents à téléverser doivent être obligatoirement au format PDF.

Ils ne doivent pas dépasser 5Mo à l'exception du rapport de soutenance et des titres et travaux qui peuvent atteindre 10Mo.

**⚠ Afin d'éviter toute surcharge du serveur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas attendre la date limite pour procéder au dépôt de leur dossier sur Galaxie.**

**Avant de vous connecter à Galaxie candidat nous vous invitons à consulter le guide :**

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/page-de-connexion/premiere-connexion>